



**QUINTA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2018**  
**SEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2018**  
**28 È 29 DI GHJUNGHJU**  
**28 ET 29 JUIN**

2018/E5/038

*Question deposee par M. Antoine POLI*  
*Au nom du groupe "ANDÀ PER DUMANE"*

## **OBJET : Plan de gestion des déchets**

Monsieur le Président,

La Corse a subi une énième crise des déchets au mois d'avril dernier. Comme moi, vous avez pu constater que les rues de nos villes et de nos villages étaient jonchées d'ordures ménagères qui pour la plupart contenait des matières recyclables.

Ce nouveau blocage des sites d'enfouissement de Prunelli di Fiumorbo et de Viganello a fait suite à l'exaspération des habitants de ces territoires qui ne veulent pas devenir la poubelle de la Corse.

Nous subissons des crises à répétition qui impactent notre population, l'image de la Corse, et aussi, fortement les finances des intercommunalités.

Pour exemple, le dernier blocage a coûté 35 000 € à la CASTAGNICCIA CASINCA.

Au moment où je vous parle, nous continuons à enfouir 164 000 tonnes de déchets pour seulement 59 000 de tri.

Quant aux coûts de traitement, ils sont exponentiels. En effet, le prix des déchets enfouis à la tonne est passé de 118,50 € en 2014 à 171 € aujourd'hui, soit une augmentation de 44% et pour les collectivités qui utilisent un quai de transfert ce service est passé de 18 € la tonne en 2014 à 48 € aujourd'hui soit une augmentation de 165 %.

De ce fait la plupart des intercommunalités sont obligées d'augmenter le taux de la taxe d'ordures ménagères et souvent d'équilibrer le budget déchet avec l'aide du budget général.

Comment sortir de cette spirale du tout enfouissement ?

A ce stade plusieurs pistes de réflexions et d'actions doivent être envisagées.

Tout d'abord au niveau de la communication, la baisse du prix ne peut plus être le seul moyen évoqué. Il faut absolument que le tri soit ressenti comme un vecteur indispensable à la préservation de notre environnement et je rappellerai ici les mots de Leopold Sédar Senghor : « nous n'héritons pas la terre de nos parents nous l'empruntons à nos enfants ».

Il serait également intéressant de faire un état des lieux des moyens qui sont mis ou qui vont être mis en place au niveau du tri et pénaliser financièrement ceux qui refusent de s'inscrire dans cette démarche.

Il faut ensuite demander aux intercommunalités, de mettre en place une collecte des bio-déchets généralisée en porte à porte ou en point de regroupement pour les autres flux (papiers, emballages, verres, cartons).

Il faut aussi créer des ressourceries et mettre en place sur chaque territoire une tarification incitative pour les usagers.

Il faut enfin, créer au niveau de l'OEC une police de l'environnement pour lutter contre l'incivisme grandissant.

J'en aurai terminé en priorisant la politique de l'exemplarité et il me semble indispensable que la Collectivité de Corse soit chef de file en la matière. Par exemple, les convocations et les documents remis en séance doivent être imprimés en recto-verso et il faut aussi doter les différents groupes de moyens nécessaires, dans leurs bureaux, pour faire le tri convenablement.

Monsieur le Président, vu l'urgence et la gravité de la situation nous pensons que votre plan de gestion n'est pas assez ambitieux.

Comptez-vous prendre les mesures financières indispensables pour venir rapidement en aide aux communautés de communes afin qu'elles puissent mettre en place l'ensemble des actions nécessaires pour permettre de sortir de cette crise ?

Sachant que vous n'y arriverez pas sans le soutien des intercommunalités qui ont la compétence collecte, êtes-vous favorable à une pénalisation financière de tous ceux (particuliers, entreprises, collectivités...) qui ne veulent pas s'inscrire dans cette démarche collective ?

Et enfin, en un mot comme en cent, nous souhaitons savoir si vous allez associer tous les acteurs pour construire enfin des solutions pérennes ?